

Document à conserver - Informations générales et de rentrée

1. Fonctionnement du collège

➤ **Coordonnées du collège :**

Collège de Normandie – Rue Georges Lèques – BP 1746 – 98874 PONT DES FRANCAIS

Tel : 41 32 50 – Mail : ce.9830538t@ac-noumea.nc

Accès direct Pôle Vie Scolaire : 41 32 60

➤ **Horaires de fonctionnement du collège :**

Accueil des élèves lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7 H 10 à 16 H 25 et mercredi de 7 H 10 à 12 H 30.

Début des cours à 7 H 25 - Fin des cours à 16 H 10 (11 H 35 le mercredi)

➤ **Emploi du temps :**

L'emploi du temps habituel de la classe est communiqué le jour de la rentrée. Votre enfant pourra par ailleurs participer à des activités organisées par le collège (accompagnement éducatif, ateliers et clubs, UNSS, ...). Une information spécifique sera transmise.

➤ **Manuels scolaires :**

Le collège remet à chaque élève des manuels scolaires (selon votre choix : papiers ou numériques). Les manuels papiers doivent être obligatoirement couverts. En cas de dégradation, une facture est adressée aux familles, conformément aux tarifs adoptés par le Conseil d'Administration.

➤ **Tenue vestimentaire :**

Afin de faciliter la vie en collectivité, tout élève entrant dans l'établissement doit être vêtu d'un tricot réglementaire (couleur bleue avec le logo de l'établissement), disposer d'une veste polaire réglementaire. Les tenues pourront être achetées auprès du fournisseur en boutique à tout moment de l'année.

➤ **Frais de ½ pension :**

Les frais de ½ pension s'élèveront en 2019 à 15 390 XPF par trimestre. Pour les élèves non boursiers, cette somme sera demandée au début de chaque trimestre.

➤ **Fonds sociaux :**

Il existe en collège des fonds sociaux destinés à venir en aide aux familles qui rencontrent des difficultés financières pour faire face aux dépenses liées à la scolarité (achat de matériel, achat de la tenue, règlement de la cantine, ...). Pour bénéficier d'une aide, retirer un dossier auprès du Gestionnaire ou de l'Assistante Sociale, qui assure deux jours de permanence au sein du collège, lundi et vendredi. Ce dossier sera examiné, en toute discrétion, par une commission.

➤ **Association sportive :**

Il existe en collège une association sportive qui propose aux élèves de participer à des activités sportives facultatives dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS). Ces activités ont lieu sur le temps de midi et le mercredi après-midi. L'adhésion et la participation sont facultatives mais encouragées.

➤ **Espace numérique de travail :**

Afin de vous permettre de suivre plus facilement la scolarité de votre enfant, un espace numérique de travail est mis en œuvre. Vous pourrez, à l'aide d'un accès Internet et d'identifiants personnels, accéder à l'ensemble des informations concernant votre enfant : résultats scolaires, cahier de texte, données de vie scolaire, informations générales.

Adresse à saisir : <http://normandie.ac-noumea.nc/pronote/parent.html>

➤ **Assurance scolaire :**

L'attention des parents est attirée sur la nécessité de souscrire une assurance couvrant les risques d'accident pouvant survenir à l'élève lui-même. Une assurance en responsabilité civile qui ne couvre que les risques au tiers est insuffisante car un grand nombre d'assurances refusent la prise en charge des accidents scolaires pour les soins prodigués à l'assuré personnellement. A ce sujet, les assurances scolaires offrent toute garantie.

Dans le cadre des activités obligatoires se déroulant pendant le temps scolaire, l'assurance scolaire est très vivement recommandée. Par contre dans le cadre des activités facultatives offertes par le collège, l'assurance est obligatoire sous 2 aspects : responsabilité civile et assurance individuelle accidents corporels (par exemple, sortie, voyage collectif, séjour linguistique, séjour sportif...). L'attestation d'assurance sera demandée à la rentrée.

➤ **Pièce d'identité :**

Chaque élève devra être titulaire d'une pièce d'identité lors de certaines sorties ou voyages ainsi que lors de la passation des épreuves du Diplôme National du Brevet. C'est pourquoi nous vous conseillons de demander la délivrance d'une carte d'identité dès l'arrivée de votre enfant au collège.

2. Rentrée 2019

Elèves de 6^{ème}

➔ **La rentrée des élèves de 6^{ème} est fixée lundi 18 février à 7 H 25.**

Les classes seront prises en charge de 7 H 25 à 16 H 10 par le Professeur Principal, et l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Cette journée sera consacrée à la découverte du collège et des emplois du temps.

Pour ce jour de rentrée, le matériel nécessaire est :

- Un agenda ou cahier de texte.
- Le petit cahier de brouillon et de quoi écrire,
- Une pochette à rabats contenant des copies,
- Une pochette à rabats pour ranger les documents transmis.

➔ **Les élèves de 6^{ème} n'auront pas cours le mardi 19 février.**

➔ **Les cours débuteront le mercredi 20 février, selon l'emploi du temps de la classe**

➤ **Une première réunion entre les parents d'élèves de 6^{ème} et l'équipe pédagogique aura lieu le lundi 25 février à 17 H 00.**

Cette réunion vous permettra de faire connaissance avec l'équipe pédagogique et nous vous proposerons une présentation de l'organisation, des contenus des enseignements dispensés en collège.

Elèves de 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

➔ **La rentrée des élèves de 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} est fixée mardi 19 février à 7 H 25.**

Les classes seront prises en charge de 7 H 25 à 15 H 10 par le Professeur Principal, et l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Pour ce jour de rentrée, le matériel nécessaire est :

- Un agenda ou cahier de texte.
- Le petit cahier de brouillon et de quoi écrire,
- Une pochette à rabats contenant des copies,
- Une pochette à rabats pour ranger les documents transmis.

➔ **Les cours débuteront le mercredi 20 février, selon l'emploi du temps de la classe**